

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00352
Numéro SIREN : 821 518 180
Nom ou dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 1023

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/1023

Déposant :

Nom/dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 518 180

N° gestion : 2016 B 00352



Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 14 ZI DES BOUQUIERES 25400 EXINCOURT Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82151818000012 Néant *

				Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>		N-1 <u>30/09/2016</u>	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	12 200 040	CV	8 594 195	3 605 845	3 933 374
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	20 000	BI		20 000	20 000
	TOTAL (II)	BJ	12 220 040	BK	8 594 195	3 625 845	3 953 374
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
Autres créances (3)		BZ	625 612	CA		625 612	142 667
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	350 525	CE		350 525	350 000
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	186 208	CG		186 208	483 971
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 327	CI		6 327	
	TOTAL (III)	CJ	1 168 672	CK		1 168 672	976 637
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	43 850			43 850	53 529
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 432 562	IA	8 594 195	4 838 367	4 983 540
	Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	20 000	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété*	Immobilités :		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des informations complémentaires sont données dans le formulaire 2023
 Dossier N° 001506 en Euros. Attestation de présentation des comptes

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Handwritten signature and stamp.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.0.0.....0.0.0.....)	DA	300 000	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2 014 361		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			(26 952)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 225		2 071 312
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	2 411 586	2 344 361
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 862 545		2 155 074
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	539 740		445 811
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 497		27 635
	Dettes fiscales et sociales	DY			10 660
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	2 426 782	2 639 179	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 838 367	4 983 540	
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	936 781		2 639 179	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPT SAS</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	13 772	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0 230	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	0 14 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	35 503 63 390	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	230	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	9 678 9 678
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0 14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	45 411 73 082	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(45 411) (59 081)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 177 466 378	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 633 374	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	404 177 2 099 752	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	327 529	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 023 68 910	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	392 552 68 910	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 625 2 030 842	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(33 786) 1 971 761	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Signature

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(101 011) (99 551)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	404 177 2 113 754	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	336 952 42 442	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 225 2 071 312	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 772	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS				Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
		Avances et acomptes		LK		LL	
		TOTAL III		LN		LO	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations			8U	12 200 040	8V		8W
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T	20 000	1U		1V
TOTAL IV			LQ	12 220 040	LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 220 040	ØH	ØJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		à poste		d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN
		Matériel de transport	IV		MP		MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA
		Avances et acomptes	NC		ND		NE
		TOTAL III	IY		NG		NH
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7
Autres participations		1Ø		ØX		ØY	ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL
						ØM	12 220 040
						ØN	12 200 040
						ØO	20 000
						ØP	12 220 040
						ØQ	12 220 040

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 001506 en Euros.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

OUADÉATUS Informatique



Signature

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL III			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON			OP			OQ			OR		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ						
				Total général non venté (NS + NT + NU)				Total général non venté (NW - NY)						
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				53 529				Z9	9 678	Z8	43 850			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 001506 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF		
	- financières	UG	327 529	UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2018

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 **Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise de la filiale 2MCP et de ses propres filiales, déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice 2018/2019 et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2018 et 2017.
- de la situation financière de la filiale 2MCP et celle de ses propres filiales.

Le test de dépréciation effectué à conduit à enregistrer une dépréciation complémentaire des titres de participation pour un montant de 327 529 €.

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %		Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom 2 MCP	Nom	Nom	Nom
Capital	318 000 €			
Capitaux propres autres que le capital	2 051 453 €			
Quote-part du capital détenu	100,00%			
Valeur comptable des titres détenus :				
Valeur Brute :	12 200 040 €			
Valeur Nette :	3 605 845 €			
Prêts et avances consentis par la société mère				
Provisions sur prêts				
Montant des cautions et avals donnés par la société mère				
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	4 664 653 €			
Résultat du dernier exercice	443 451 €			
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	400 000 €			
Observations (2)				

Note 5 Capitaux propres

Le capital social est composé de 300 000 actions de 1 € chacune, intégralement libérées.

Note 6 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 7 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	21 299
▪ Intérêts courus sur compte courant	9 047
Total	30 346

Note 8 Impôt sur les sociétés

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM DIMATEC.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 101 011 € au titre de l'intégration fiscale.

Note 9 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 7 920 €.

Note 10 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

Engagements financiers

En garantie du crédit d'acquisition accordé à RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL par un pool de banques, la société a consenti un nantissement portant sur 100% des actions détenues dans la filiale 2MCP.

Dans le cadre des financements obtenus, les comptes courants d'associés ont été bloqués à hauteur de 350 000 € pendant la durée des emprunts. Suite à la signature d'une convention de subordination, le remboursement des comptes courants d'associés ne pourra intervenir que si toutes les sommes dues aux prêteurs auront été remboursées.

Par ailleurs, les financements obtenus ont fait l'objet de contre-garantie de la part de Bpifrance Régions au titre du fonds régional Franche Compté (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance) et au titre du Fonds national Transmission des PME et TPE (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance et à hauteur de 30% pour le financement accordé par un pool de trois établissements bancaires).

Note 11 Identité de la société mère consolidante

Les comptes annuels de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL sont consolidés dans le périmètre constitué par la société, sa filiale et ses sous filiales.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

**RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL
R.D.P.I.
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 14 Zone Industrielle des Bouquières
25400 EXINCOURT**

821 518 180 RCS BELFORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67 225,04 euros en totalité au compte de Réserves Facultatives.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67 225,04 euros en totalité au compte de Réserves Facultatives.

**Pour copie certifiée Conforme
Séverine GUYOMARD
Présidente**



In Extenso

In Extenso Eure
7-9 rue Aimé Charpentier
Darnville
27240 Mesnils-sur-Iton

Tél : 02 32 35 64 00
Fax : 02 32 34 82 01
darnville@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Société par actions simplifiée

14, Zone Industrielles des Bouquières
25 400 EXINCOURT

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 30 septembre 2018

392, rue de la Madeleine
27130 Verneuil d'Avre-et-d'Iton
Tél. : 02 32 30 32 70
verneuil@inextenso.fr

12, rue de Lisieux
27230 Thiberville
Tél. 02 32 47 78 46
thiberville@inextenso.fr

8, rue de la République - BP 3
27110 Le Neubourg
Tél. : 02 32 35 04 68
le-neubourg@inextenso.fr

SAS au capital de 510 000 euros. RCS 335 232 922 EVREUX TVA Intracommunautaire FR 62 335 232 922
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Rouen-Normandie

Une entité du réseau Deloitte.



RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Société par actions simplifiée
14, Zone Industrielles des Bouquières
25 400 EXINCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la constitution de vote société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués et présentés en page 2 et 3 de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues concernant l'estimation de la valeur actuelle des titres détenus par votre société et de la présentation d'ensemble qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations spécifiques sur les fournisseurs & clients ne sont pas mentionnées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

In Extenso

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Mesnils sur Iton, le 11 mars 2019

IN EXTENSO EURE



Nicolas COLRTEAUX

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 14 ZI DES BOUQUIERES 25400 EKINCOURT Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 2 1 5 1 8 1 8 0 0 0 0 1 2 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

				Exercice N clos le, <u>13 0 0 9 2 0 1 8</u>		N-1 <u>13 0 0 9 2 0 1 6</u>	
		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>	Net <u>3</u>	Net <u>4</u>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT					
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	12 200 040	8 594 195	3 605 845	3 933 374	
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières*	BH	20 000		20 000	20 000	
	TOTAL (II)	BJ	12 220 040	8 594 195	3 625 845	3 953 374	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX					
	Autres créances (3)	BZ	625 612		625 612	142 667	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	350 525		350 525	350 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	Disponibilités	CF	186 208		186 208	483 971	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 327		6 327		
	TOTAL (III)	CJ	1 168 672		1 168 672	976 637	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	43 850		43 850	53 529	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 432 562	8 594 195	4 838 367	4 983 540	
	Renvois : (1) Dont droit au bail						
	Clause de réserve de propriété :*	Immobiliations :					
				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : <u>20 000</u>			(3) Part à plus d'un an : <u>CR</u>
		Stocks :				Créances :	

QUADRANTS informati... Attestation de présentation des comptes... CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Désignation de l'entreprise : Société RDPI SASNéant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.0.0.....0.0.0.....)	DA	300 000		300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2 014 361			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH			(26 952)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 225		2 071 312	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	2 411 586		2 344 361	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 862 545		2 155 074	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	539 740		445 811	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 497		27 635	
	Dettes fiscales et sociales	DY			10 660	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	2 426 782		2 639 179	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 838 367		4 983 540	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	936 781		2 639 179		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société RDPT SAS		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	13 772	
	Autres produits (1) (11)			FQ	0 230	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	0 14 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	35 503 63 390	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	230	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*	GA	9 678	9 678
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	0 14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	45 411 73 082	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(45 411) (59 081)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	400 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	4 177 466 378		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	1 633 374		
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)				GP	404 177 2 099 752	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ	327 529		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	65 023 68 910		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)				GU	392 552 68 910	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	11 625 2 030 842	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(33 786) 1 971 761	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(101 011) (99 551)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	404 177 2 113 754	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	336 952 42 442	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 225 2 071 312	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 772	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2018

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise de la filiale 2MCP et de ses propres filiales, déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice 2018/2019 et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2018 et 2017.
- de la situation financière de la filiale 2MCP et celle de ses propres filiales.

Le test de dépréciation effectué a conduit à enregistrer une dépréciation complémentaire des titres de participation pour un montant de 327 529 €.

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %			Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom 2 MCP	Nom	Nom	Nom	Nom
Capital	318 000 €				
Capitaux propres autres que le capital	2 051 453 €				
Quote-part du capital détenu	100,00%				
Valeur comptable des titres détenus :					
Valeur Brute :	12 200 040 €				
Valeur Nette :	3 605 845 €				
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	4 664 653 €				
Résultat du dernier exercice	443 451 €				
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	400,000 €				
Observations (2)					

Note 5 Capitaux propres

Le capital social est composé de 300 000 actions de 1 € chacune, intégralement libérées.

Note 6 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 7 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	21 299
▪ Intérêts courus sur compte courant	9 047
Total	30 346

Note 8 Impôt sur les sociétés

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM DIMATEC.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 101 011 € au titre de l'intégration fiscale.

Note 9 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 7 920 €.

Note 10 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

Engagements financiers

En garantie du crédit d'acquisition accordé à RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL par un pool de banques, la société a consenti un nantissement portant sur 100% des actions détenues dans la filiale 2MCP.

Dans le cadre des financements obtenus, les comptes courants d'associés ont été bloqués à hauteur de 350 000 € pendant la durée des emprunts. Suite à la signature d'une convention de subordination, le remboursement des comptes courants d'associés ne pourra intervenir que si toutes les sommes dues aux prêteurs auront été remboursées.

Par ailleurs, les financements obtenus ont fait l'objet de contre-garantie de la part de Bpifrance Régions au titre du fonds régional Franche Compté (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance) et au titre du Fonds national Transmission des PME et TPE (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance et à hauteur de 30% pour le financement accordé par un pool de trois établissements bancaires).

Note 11 Identité de la société mère consolidante

Les comptes annuels de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL sont consolidés dans le périmètre constitué par la société, sa filiale et ses sous filiales.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...', located below the official stamp.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	12 200 040	8V		8W			
	Autres titres immobilisés					IP		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	20 000	IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	12 220 040	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	12 220 040	OH		OJ				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		porcessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MIR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations			I0		OX		OY	12 200 040	OZ	12 200 040
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	20 000	2G	20 000
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	12 220 040	2H	12 220 040
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	12 220 040	OM	12 220 040	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptes
CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 001506 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS Néant

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with columns: Immobilisations amortissables, DOTATIONS (Colonnes 1-3), REPRISES (Colonnes 4-6), Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice.

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. Attestation de présentation des comptes CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : Société RDPI SASNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	RO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG	327 529	UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société RDPI SAS		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut			
		1		A 1 an au plus			
				2			
				A plus d'un an			
				3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	20 000	UV	20 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	162 336	162 336	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	459 654	459 654		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 622	3 622		
	Charges constatées d'avance		VS	6 327	6 327		
TOTAUX		VT	651 939	651 939	VV		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut			
		1		A 1 an au plus			
				A plus d'1 an et 5 ans au plus			
				A plus de 5 ans			
				4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 862 545	372 545	1 490 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 383	8 383			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 497	24 497			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	531 356	531 356			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 426 781	936 781	1 490 000		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	289 947	355 425		
				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

QUADRATUS Informatique



[Signature]

RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Société par actions simplifiée
14, Zone Industrielles des Bouquières
25 400 EXINCOURT

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 21 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

In Extenso

Convention n°1 :

Personne concernée : Monsieur Philippe PETIT, Associé
Objet : Ouverture de comptes courants pour une durée de 7 ans, rémunéré au taux fiscalement déductible
Montant : Apport à hauteur de 175 000 €. Ces comptes ont fait l'objet d'une rémunération sur la période à concurrence de 2 713 € pour 2018.

Convention n°2 :

Personne concernée : Monsieur Slobodan MALESEVIC, Associé
Objet : Ouverture de comptes courants pour une durée de 7 ans, rémunéré au taux fiscalement déductible
Montant : Apport à hauteur de 175 000 €. Ces comptes ont fait l'objet d'une rémunération sur la période à concurrence de 2 713 € pour 2018.

A Mesnils sur Iton, le 11 mars 2019

IN EXTENSO EURE


Nicolas COURTEAUX

CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Greffe du Tribunal de Commerce
RCS
1 Rue Morimont

90000 BELFORT

Dossier : SAS RDPI

Le 26 Mars 2019

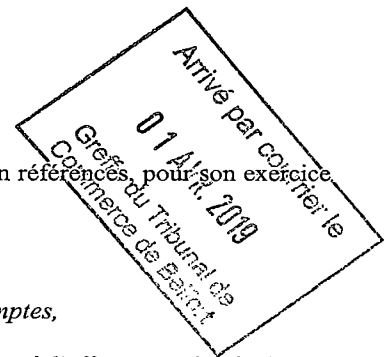
Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint, concernant la société citée en références pour son exercice clos le 30 Septembre 2018 :

- un exemplaire du bilan et de l'annexe,
- un exemplaire du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire de la résolution votée par l'Assemblée relative à l'affectation du résultat de l'exercice,
- un chèque de 45,73 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de recevoir, *Monsieur le Greffier*, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

B. BOUCLY



S.A.R.L. au capital de 300 000 euros
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Rouen-Normandie - Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

25, rue Gabriel Vallée - B.P. 637
27306 BERNAY CEDEX
Accès Véhicules : 13 bis, rue Gaston Folloppe

Tél : 02.32.47.30.40 - Fax : 02.32.43.56.31
E.mail : experts.comptables@cabinet-benard-duval.com

R.C.S. : BERNAY 310 187 554
SIRET : 310 187 554 00038
APE : 6920Z

